

<http://www.snetap-fsu.fr/Midi-Pyrenees-Fonlabour-communique.html>



Midi-Pyrénées : Fonlabour - communiqué intersyndical-

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 13 octobre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Les forces de l'ordre doivent quitter le lycée agricole public d'Albi-Fonlabour.

L'intersyndicale [Snetap-FSU](#) - Syac-[CGT](#) de l'Enseignement agricole public de Midi- Pyrénées tient à exprimer sa plus profonde opposition à la présence d'une unité de gendarmes mobiles (une cinquantaine), hébergés en pension complète, au sein de l'établissement public d'enseignement et de formation professionnelle d'Albi-Fonlabour depuis le 29 septembre 2014.

Cette unité a pour mission de réprimer le mouvement de contestation au projet du barrage de Sivens, localisé à proximité.

Nous réaffirmons qu'un établissement scolaire n'a pas pour vocation à accueillir des gendarmes, d'autant plus s'ils sont mobilisés dans le cadre d'une action de répression.

Les gendarmes fréquentent le restaurant scolaire, parfois avec l'arme à la ceinture ; ils font des exercices physiques et sont constamment prêts à partir en opération.

Ils sont au milieu des apprenants qui peuvent se trouver confrontés à eux.

De plus, nos élèves, apprenti-e-s, étudiant-e-s, stagiaires, mais aussi des personnels, pour certains mobilisés contre le projet de barrage, peuvent être très perturbé-e-s par cette présence importante.

Des manifestations de lycéen-ne-s et étudiant-e-s ont eu lieu dans des lycées du Tarn ces derniers jours. Les tensions au sein de la communauté éducative ne peuvent qu'en être exacerbées.

Nous tenons enfin à ajouter qu'alors que la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a été adoptée le 11 septembre 2014, **la construction du barrage de Sivens, dernier avatar d'un productivisme éculé, nous paraît contradictoire avec les nouvelles orientations de l'agriculture et de l'enseignement agricole : « produire autrement » et « enseigner à produire autrement ».**

Nous ne pouvons nous satisfaire de la réponse de Mme la Chef(fe) du Service Régional de la Formation et du Développement qui renvoie à l'autonomie des établissements et se décharge de son autorité académique et exigeons que le [DRAAF-SRFD](#) prenne ses responsabilités en demandant le retrait de ces troupes du lycée.

Le 3 octobre 2014